

Avis d'appel public à la concurrence
Directive 2014/24/UE
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Pouvoir adjudicateur

NOM ET ADRESSES :

OPHEA - Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg
24, Route de l'Hôpital
CS 70128 67028 STRASBOURG

Adresse internet : <http://www.ophea.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com/>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.achatpublic.com/>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.achatpublic.com/>

COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<http://www.achatpublic.com>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Autre : Logement et équipements collectifs.

Objet : Marché de service de mise en place d'une solution d'envoi et de suivi de SMS

Numéro de la consultation : PA25/11

Code NUTS : FRF11.

L'avis implique : Un marché public

Lieu d'exécution :

OPHEA - OPH de l'Eurométropole de Strasbourg
24 Route de l'Hôpital CS 70128
67028 STRASBOURG

Code CPV principal :

Code principal	Description
64212100-6	Services de messages courts (SMS)

Type de marché : Service

Description succincte :

La présente consultation a pour objet la mise en place d'un service de suivi et d'envoi de SMS depuis une plateforme web et depuis l'ERP PRH d'OPHEA, au plus tard pour le 18 août 2025. Le volume estimé en moyenne est de 35 000 SMS par mois.

Ce marché est divisé en lots : non

Forme de marché : Accord-cadre à bons de commande à prix unitaires et forfaitaires

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Sans minimum et avec un maximum : 32 500,00 € HT

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Dans l'hypothèse où le montant maximum annuel ne serait pas commandé par Ophéa, le reliquat pourra être reversé sur l'année suivante, sans que le montant maximum de 130 000 € HT ne soit dépassé sur la durée maximale du marché.

Durée du marché :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme, dans la limite de trois périodes de 12 mois chacune. Sa durée totale, renouvellements compris, ne pourra pas dépasser 48 mois.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non.

Prestations supplémentaires éventuelles : Des prestations supplémentaires éventuelles seront prises en compte : Non.

Tranche optionnelles : Non.

Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix unitaires et forfaitaires.

Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Critères d'attribution pour tous les lots:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique (40 %)

Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12 H 00

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Strasbourg,
31, Avenue de la Paix
67000 STRASBOURG

Date d'envoi du présent avis: 19 juin 2025

Le Directeur Général
Julien MATTEI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM', written over a faint, illegible stamp or background.